



DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ PAR

SON NEXCELLENCE DR. STERGOMENA L. TAX

LA SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA SADC

LE 13 AOÛT 2018

**À L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA
RÉUNION**

DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA SADC

RÉUNIONS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

29 MAI 2020

Honorable professeur Palamagamba John Aidan Mwaluko Kabudi, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine de la République-Unie de Tanzanie, et président du Conseil des ministres de la SADC ;

Nouvelle constitution (COPAC) ;

Secrétaires permanents et directeurs généraux ;

Secrétaire exécutif adjoint de la SADC

Hauts fonctionnaires, délégués des États membres de la SADC ; personnel du Secrétariat de la SADC ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Mesdames et Messieurs ;

Je me réjouis de vous accueillir à cette réunion virtuelle du Conseil des ministres de la SADC. Permettez-moi de d'exprimer notre gratitude à la République Unie de Tanzanie, État membre de la SADC qui assure la présidence, pour la coopération continue dans l'organisation et le service de ces réunions virtuelles, qui ont permis la poursuite des activités de la SADC par le biais des réunions par vidéoconférence depuis l'avènement de la pandémie de Covid-19. Nous vous remercions de nous avoir apporté le soutien et le leadership nécessaires dans cet environnement difficile.

Permettez-moi également de vous exprimer notre gratitude, Mesdames et Messieurs les Ministres, pour votre participation à cette réunion, malgré vos programmes de travail très chargés. En effet, Covid-19 a apporté avec elle de multiples responsabilités qui exigent l'adoption des approches extraordinaires et innovantes pour la poursuite des activités. Permettez-moi de féliciter sincèrement les États membres de la SADC pour les mesures rigoureuses qui ont été mises en place en vue de faire face à cette pandémie mondiale. Sans aucun doute, ces mesures ont contribué à contenir la propagation de la Covid-19, à protéger les citoyens de la SADC et d'autres régions.

Excellences les ministres,

Suite à votre réunion d'urgence tenue le 06 avril 2020, le Secrétariat a continué à mettre en place des mesures visant à contenir et surveiller la propagation de la pandémie de Covid-19 conformément aux décisions prises. La localisation des fabricants régionaux de fournitures et d'équipements essentiels à la lutte contre la Covid-19, ainsi qu'une évaluation des besoins des États membres en fournitures médicales et en équipements médicaux ont été réalisées. Ces informations sont utilisées dans le cadre des efforts en cours visant à mobiliser des ressources nécessaires, en vertu desquels la priorité est accordée aux fabricants et fournisseurs régionaux pour l'achat de fournitures et d'équipements médicaux. L'information est également utilisée dans le but de renforcer les capacités des fabricants régionaux dans le cadre de la stratégie de la SADC en matière d'industrialisation qui reconnaît que les chaînes de valeur pharmaceutiques sont une priorité. Nous sommes d'avis que cette initiative contribuera grandement à améliorer la préparation de notre région à faire face à de telles pandémies.

Dans le cadre des efforts permanents de mobilisation des ressources déployés par le Secrétariat de la SADC en vue de lutter contre la Covid-19 au niveau régional, le Secrétariat a approché un certain nombre de partenaires internationaux de coopération (PIC). L'objectif est de soutenir une approche régionale coordonnée dans la fourniture d'équipements de protection individuelle et d'autres équipements médicaux en vue de faire face à la Covid-19. Cela comprend les dépistages transfrontaliers et les infrastructures numériques liées aux frontières, le but étant d'assurer une communication efficace et la facilitation des échanges commerciaux. L'aide est également destinée à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe au niveau régional. À ce jour, le Secrétariat a réussi à obtenir des engagements financiers liés à Covid-19 d'une valeur de 7,3 millions d'euros du Gouvernement allemand, 3,6 millions d'euros de l'Union européenne, 190 000 euros de la GIZ/Commission de l'Union africaine, 7 millions UA de la Banque africaine de développement (BAD). Le Secrétariat est également à un stade avancé concernant la mobilisation de ressources supplémentaires nécessaires à la riposte contre la Covid-19, ressources devant provenir de la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA).

La pandémie COVID-19 a également rendu nécessaire à la Région de trouver des moyens innovants pour s'assurer que les élèves et les étudiants continuent à apprendre. À cet égard, la SADC et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont élaboré un plan d'action dans le but de soutenir les États membres de la SADC à assurer la continuité de

l'apprentissage. Le partenariat SADC-UNESCO vise à rendre l'enseignement à distance possible pour tous les apprenants à tous les niveaux ; à sensibiliser à l'importance de la santé et de l'hygiène, et à la prévention de la Covid-19, grâce à l'utilisation de technologies de l'information appropriées.

Excellences les ministres,

Rappelez-vous que lors de votre réunion d'urgence du 6 avril 2020, le Conseil a approuvé les lignes directrices de la SADC sur l'harmonisation et la facilitation de la circulation transfrontalière des biens et services essentiels pendant la pandémie de Covid-19. Bien qu'il soit encourageant de constater que ces lignes directrices ont joué un rôle essentiel dans la facilitation de la circulation des biens et services essentiels à travers les frontières, et que les États membres et les secteurs public et privé les alignent sur les lois et procédures nationales, la circulation des biens et services à travers les frontières reste difficile pendant cette pandémie, et si elle n'est pas traitée efficacement, elle restera un défi au-delà de Covid-19. Parmi les difficultés notables qui ont été observées, il convient de citer le non-respect et/ou la non-reconnaissance des cadres juridiques et des mécanismes de coordination régionaux, le manque d'harmonisation et de synchronisation des politiques entre les États membres et au sein de ceux-ci, les décisions unilatérales prises en dehors des cadres convenus, les opérations non coordonnées au point d'entrée entre les agences frontalières, les différentes approches adoptées vis-à-vis des défis épidémiologiques, la mauvaise interprétation des lignes directrices, qui se traduit par des barrières non tarifaires et l'absence de liste détaillée des biens essentiels. Tous ces facteurs ont entraîné une inefficacité dans la lutte contre les pandémies telles que Covid-19 ainsi qu'une lenteur dans la mise en œuvre des programmes régionaux, ce qui a eu des répercussions négatives sur les progrès de l'intégration régionale et, partant, sur le coût des activités commerciales.

Ces défis exigent des approches régionales bien coordonnées de la SADC dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Il convient que cette approche régionale soit complétée par les mécanismes tripartites coordonnés du COMESA-EAC et de la SADC en termes d'harmonisation et de synchronisation des mesures et réglementations existantes, afin de faciliter la circulation des biens et services essentiels et de minimiser l'impact du chevauchement des adhésions pendant la pandémie de Covid-19. Dans cette optique, le Secrétariat a partagé ses lignes directrices avec l'EAC et le COMESA en vue d'un exercice d'évaluation comparative et d'une éventuelle harmonisation des procédures. Afin de relever

ces défis, nous devons agir à l'unisson et minimiser les décisions unilatérales dans la mise en œuvre des mesures visant à contenir la propagation de la pandémie, en particulier en ce qui concerne la circulation transfrontalière des biens et des services.

Excellences les ministres,

Une analyse de l'impact socio-économique de Covid-19 sur la région de la SADC a été réalisée par le Secrétariat. Cette analyse a montré que la pandémie de Covid-19 aura un impact sanitaire important sur la région de la SADC et sur un certain nombre d'autres secteurs socio-économiques. Les prévisions indiquent que le déclin de l'économie mondiale entraînera une baisse des prix des matières premières, une augmentation de la dette et une contraction significative des économies de la SADC en 2020. Ce phénomène entraînera une inversion des gains réalisés par la région au cours des dernières années en matière de développement industriel et de commerce. En effet, les États membres connaissent déjà une perturbation des activités économiques, notamment en ce qui concerne la production agricole, la sécurité alimentaire, le commerce transfrontalier, le tourisme, les flux d'investissements étrangers, la stabilité macroéconomique, la paix et la sécurité, tandis que la violence basée sur le genre est également en augmentation. Les résultats montrent également que les dépenses publiques consacrées aux activités liées à la lutte contre la pandémie de Covid-19 ont augmenté à un moment où la plupart des États membres sont confrontés à des difficultés budgétaires.

Excellences les ministres,

Compte tenu des conclusions issues de l'analyse de l'impact socio-économique sur les économies de la SADC, un certain nombre de mesures sont recommandées pour examen aux niveaux tant national que régional qui vous seront soumises pour analyse au cours de cette réunion. Il est plus qu'évident qu'une approche régionale s'avère plus importante que jamais si nous voulons vaincre la pandémie de COVID-19 sur le plan social et économique. La région de la SADC doit rester unie et proposer des mécanismes de coordination régionale renforcés en vue de faire face à la pandémie.

Excellences les ministres,

En ce qui concerne le plan institutionnel 2020/21 approuvé, le Secrétariat a élaboré un plan d'urgence en accordant la priorité aux activités préalables à mettre en œuvre entre mars 2020 et octobre 2020, tout en tenant compte de l'environnement opérationnel qu'impose la pandémie de COVID-19. La mise en œuvre de ce plan se poursuit depuis mars 2020. Étant donné la nature évolutive de la situation de la pandémie de COVID-19, le Secrétariat continuera de surveiller la situation et présentera au Conseil un rapport sur l'impact de la pandémie sur le plan institutionnel 2020/21 approuvé en août 2020.

Excellences les ministres,

En conclusion, permettez-moi de souligner que nous opérons à une époque sans précédent, caractérisée par un certain nombre de défis et d'instabilités. La pandémie est survenue à un moment où la région de la SADC a déjà été fortement affectée par les conditions climatiques défavorables qui ont affecté les économies de la SADC, entraînant l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'aggraver la situation. Il convient de noter qu'il y a des fortes probabilités que la pandémie de COVID-19 dure encore plus longtemps que ce qu'on espérait. À cet égard, nous devons le comprendre, apprendre à vivre avec, tout en prenant toutes les précautions et en mettant en place les mesures préventives et curatives nécessaires. Ensemble, en tant que région unie, nous vaincrons et nous avons l'obligation de vaincre cette pandémie. Cela nous impose donc à rester vigilant et à renforcer la coopération régionale dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Une fois de plus, permettez-moi d'exprimer notre gratitude aux États membres pour les diverses mesures prises en vue de contenir la propagation de cette pandémie meurtrière et relever les défis y afférents et, par conséquent, nous protéger en tant que citoyens de la SADC ainsi que nos moyens de subsistance. Je tiens une fois de plus à rappeler et encourager les citoyens de la SADC à respecter les diverses mesures mises en place par nos gouvernements et les conseils de nos experts.

Pour finir, je voudrais remercier le gouvernement de la République Unie de Tanzanie, pour l'organisation de cette importante réunion, et le président en exercice de la SADC pour ses conseils continus depuis son accession à la présidence en août 2018. Je vous adresse également mes remerciements, Honorables Ministres, pour le temps précieux que vous consacrez à cette réunion. Mes remerciements s'adressent également à tous les hauts

fonctionnaires et le personnel du Secrétariat de la SADC pour avoir travaillé sans relâche en vue de préparer cette réunion.

Ainsi, je nous souhaite à tous une réunion fructueuse.

Merci beaucoup !